

## *Les stèles funéraires de Dijon*

Simone Deyts

Le Musée Archéologique de Dijon a acquis, ces derniers temps, cinq stèles gallo-romaines de fabrication régionale.

Les deux premières étaient proposées "sans provenance" (fig. 1 et 2) dans une vente publique près de Besançon et avaient été signalées à l'attention de M. Jannet en raison de leur caractère stylistique bourguignon, ce que nous avions pu confirmer. Les trois autres (deux sculptures sont complètes et d'une troisième subsiste la partie supérieure) appartiennent à l'importante collection archéologique E. Guyot mise en vente par ses héritiers à la fin de l'année 1995.



Fig. 1 Brazey-en-Plaine : stèle féminine Cliché Fr. Perrodin, Musée Archéologique de Dijon



Fig. 2 Brazey-en-Plaine : stèle masculine Cliché Fr. Perrodin, Musée Archéologique de Dijon

Le travail d'inventaire ainsi que d'enquête bibliographique a été mené par D. Perichon, chargé de la gestion des réserves du Musée on lui doit ici toute la partie scientifique de recherche qui, nous allons le voir, a donné des résultats extrêmement féconds.

Ainsi les deux premières stèles ont retrouvé une identité côte-d'orienne précise, alors que, sans aucun doute, on avait perdu la trace de leur passé archéologique dans la propriété où elles étaient devenues décor de jardin ; elles avaient été découvertes en 1849 à Brazey-en-Plaine (canton de Saint-Jean-de-Losne) au lieu-dit *La Cognée*, à l'occasion d'un assainissement de terres marécageuses, à proximité d'une rivière, La Vouge. Elles figurent sur une planche dessinée qui illustre le "Rapport sur les fouilles faites, le 15 septembre 1849, à Brazey-en-Plaine" par M. Protat paru dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. III, 1850-1851, p. 207-212 et planche.

Les deux pierres présentent un encadrement et une face arrière bien dressés d'équerre. Dans une niche peu profonde et à sommet légèrement cintré sont figurés d'une part un homme et d'autre part une femme.

La stèle féminine Inv. 994.14.1. Calcaire ; Haut. 1,225; larg. 0,53; ép. 0,115 m - est en bon état ; seul l'angle supérieur gauche a été recollé (fig. 1). Le personnage est en pleine frontalité, vêtu d'une tunique qui tombe jusqu'aux pieds et d'un manteau plus court dont le drapé indique brièvement la ligne des épaules et, en s'ouvrant sur les côtés, semble par des plis plus serrés souligner le mouvement des bras.

Sur le visage large et plein, les traits sont peu accentués yeux étroits, nez droit, le menton petit sous des lèvres courtes. La chevelure, selon l'usage le plus courant, est coiffée en deux bandeaux souples et gonflés au-dessus des oreilles.

Les bras sont ramenés en avant ; la main droite tient un flaçon que vient toucher, sur l'embouchure, l'extrémité d'une pièce de tissu pliée en trois et posée sur l'épaule gauche du personnage ; ce n'est pas un élément du vêtement - il faut le distinguer - mais une serviette (souvent encore désignée sous le nom latin *mappa*) dont le sens n'est pas lié strictement à la présence du flaçon, mais aussi à la fonction du personnage.

Il est enfin à remarquer une forte encoche qui est sur le socle de la stèle, dans l'axe médian (d. 0,05; pf. 0,17 m) : c'est une cavité faite dans toute l'épaisseur de la pierre<sup>1</sup>.

La stèle masculine Inv. 994.14.2. Calcaire ; haut. 1,05; larg. 0,58; ép. 0,155 m - était en bien plus mauvais état que la précédente. Elle était reconstituée d'une quinzaine de fragments "assemblés par des joints larges, grossiers, débordants, réalisés au ciment prompt gris foncé..."<sup>2</sup> (fig. 2). De ce fait elle a nécessité une restauration importante consistant notamment dans le démontage des parties hautes jointoyées au ciment, la consolidation de fragments et un nettoyage de surface)<sup>3</sup>.

L'homme est de face, jambes écartées. Son vêtement, sans présenter plus de souplesse que celui de la femme, est beaucoup plus ample : d'une tunique arrêtée au-dessus du mollet - convention habituelle pour le costume masculin - des plis simplement incisés en quarts de cercle marquent naïvement la ligne des jambes ; par-dessus est posé un manteau à manches larges complété par une vaste écharpe ; celle-ci est arrangée en encolure avant de tomber en deux larges pans jusqu'au-dessus du genou.

Le visage large et plat présente des traits peu marqués : nez court, bouche très petite ; seuls les yeux, au globe lisse sans paupières, sont plus accentués. La masse des cheveux découpée, sur le front et les tempes, par des coups de ciseau à bout rond réguliers, ce qui donne un effet de feston peu courant dans le rendu habituel des coiffures.

L'homme tient dans sa main droite, index ostensiblement pointé, le pied cylindrique d'un récipient pansu d'un type très courant : le gobelet à boire imité le plus souvent d'une forme en terre cuite. La main gauche serre une serviette pliée dont le tissu, mince, se démarque de la retombée plus lourde de l'écharpe.

Comme sur la stèle précédente la partie inférieure, juste entre les jambes du personnage, comporte une cavité qui traverse verticalement la base de la sculpture (d. 0,045). Le bandeau supérieur porte les restes d'une inscription, deux lettres en très faible incision du nom du défunt<sup>4</sup>.

On est dans une tout autre ambiance avec les trois sculptures suivantes : celle d'un (et on pourrait dire sans doute le dernier) collectionneur - archéologue amateur de Côte-d'Or. Celui-ci en effet, Emmanuel Guyot, né en 1897 et mort en 1977, passa la plus grande partie de sa vie à sillonna le département, surtout attiré par des sites pré et proto-historiques. Les Hautes-Côtes étaient son lieu de prédilection et il explora les dolmens de Ternant comme, à Roche-Morand, une station moustérienne ou, à Roche-Chèvre, un gisement de l'âge du Bronze. Il fut, juste avant 1940, président d'une Brigade archéologique bourguignonne et, pendant plusieurs années, correspondant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Il donna dans son bulletin (B.A.C.) des comptes rendus de certaines de ses découvertes comme notamment celle de statuettes en bronze d'époque gallo-romaine à Corcelles-les-Monts. Pendant que le Musée Archéologique acquérait les dernières pièces de la collection Guyot (car certains objets avaient été vendus antérieurement et d'autres détournés), le Service régional de l'Archéologie de Bourgogne obtenait les archives de fouilles d'Emmanuel Guyot. Consultés, ces papiers ne nous apportent pour l'instant pas de renseignements précis sur ces sculptures et le fils du collectionneur n'a pas pu davantage apporter de certitude quant à leurs lieux de découvertes<sup>5</sup>. C'est donc par leur style que nous tenterons d'approcher leurs localisations d'origine.

Une stèle, dont le sommet a été fait avec soin (ligne horizontale pour souligner l'inscription et bandeau mouluré pour le cintre de la niche) Inv. 996.2.2. Calcaire ; haut. 0,90 ; larg. 0,35 ; ép. 0,19 m - représente un homme de pleine face. Il porte le vaste manteau traditionnel dont l'épaisseur de l'étoffe apparaît dans l'ourlet avec le brin de laine qui dépasse au bas. Des incisions indiquent sobrement les lignes essentielles du corps sous le tissu (fig. 3).



Fig. 3 Collection Guyot. Cliché F. Perrodin, Musée Archéologique de Dijon

De la deuxième stèle ne subsiste que le côté supérieur gauche avec, fort heureusement, presque toute la tête intacte. Inv. 996.2.3. Calcaire ; haut. cons. 0,56 ; larg. 0,33 ; ép. 0,15 m - La niche, assez profondément creusée, est bordée par un large bandeau cintré et inscrit, ponctué d'un motif d'acrotère à l'angle (fig. 4).

Le rendu puissant du visage traduit bien l'homme dans la force de l'âge : un front large et bombé, l'orbite de l'œil très creusée, un nez fort, une bouche aux commissures labiales marquées. De plus l'ossature du visage est soulignée par une barbe et une moustache. La chevelure, abondante, est ramenée en mèches courtes vers l'avant.

Le visage est large ; les traits restent peu distincts, rongés par la concréation de surface qui a noirci la pierre dans le creux de la niche. Les cheveux, courts, sont ramenés en mèches régulières sur le front et les tempes au-dessus d'oreilles pendantes.

La main droite repliée sur la poitrine tient un gobelet ; la main gauche, index et auriculaire tendus, serre une serpe à long manche du type de l'outil courant qui servait à la campagne pour la taille et l'émondage.

Le bandeau de la niche porte en lettres cursives une inscription latine que je propose de lire : M (arcus ?) fils de Caratianus. En-dessous, et aux angles, le graveur a repris les lettres O et N apparemment comme pure décoration.



Fig. 4 Collection Guyot

La fin de l'inscription en lettres majuscules indique la filiation du personnage : *DRVCE. F(ilius)*, fils de Druca ou Drucis ; un nom qui, par ailleurs, apparaît comme rare.

Des coups d'outils sont très apparents sur toute la surface, surtout de gradine, laissés vifs pour mieux faire adhérer à l'origine les pigments de coloration ; et des traces d'un fond jaune sont encore visibles sur le drapé du vêtement.

La dernière stèle est sculptée sur à peine plus de la moitié de la hauteur du bloc de pierre. Inv. 996.2.1. Calcaire ; haut. 1,135; larg. max. 0,40 ; ép. 0,315 m à la base. Le bas, grossièrement en pointe, pouvait être directement fiché en terre sur la sépulture<sup>6</sup> (fig. 5).



Fig. 5: Collection Guyot : stèle d'enfant. Cliché F. Perrodin, Musée Archéologique de Dijon

Le haut du monument formait un triangle avec, à ses extrémités, deux petits motifs d'acrotère. Cette partie haute était brisée horizontalement sous la tête du personnage et la surface de la sculpture portait une croûte noire calcitée. “Le nettoyage a révélé quelques traces de polychromie : une pigmentation rouge rehausse le lettrage de l'inscription sur le fronton de la stèle, les plis du vêtement ; au niveau du visage du personnage le rouge est présent en une croûte un peu plus épaisse”<sup>7</sup>.

Dans la niche au sommet cintré est figuré un enfant. S'il est de face il ne se présente pas dans la même position figée que celle des personnages précédemment étudiés. La jambe gauche est écartée, son pied avancé, et sous le drapé apparaît le genou légèrement plié. Ce qui anime incontestablement la silhouette, même si l'ample manteau qui la couvre ne rend aucun véritable hanchement.

Le visage est joufflu, les yeux petits et ronds. La chevelure, mi-longue, est ramenée en avant en mèches fines mais volumineuses ; elle est caractéristique des représentations d'enfants.

Les mains tenaient chacune un objet. Aujourd'hui peu distincts (une boule, un volatile ?) ils devaient être à la l'origine discernables grâce aux détails donnés par la peinture.

Sur le bandeau de la niche est gravé en lettres cursives l'inscription que je propose de lire *Sabiani Ruami Monimentum* : le monument de *Sabianus Ruamus* (les déformations phonétiques de *monumentum* sont courantes à Dijon).

Il faut remarquer que les stèles dédiées à la mémoire seule d'un enfant sont peu fréquentes, car généralement, avant l'adolescence, le bébé ou le très jeune enfant était, soit enterré sans marque figurée de sépulture, soit représenté avec ses parents. Ainsi à Dijon peut-on citer la stèle fragmentaire d'époux où un enfant au maillot repose sur le bras de sa mère<sup>8</sup> ; ou à Nuits-Saint-Georges un jeune garçon tenu par la main de son père<sup>9</sup>. Dans les collections du Musée Archéologique ne figurait jusqu'ici qu'un petit relief, d'ailleurs de bonne facture, celui du petit *Florianus* provenant de Pontailler-sur-Saône<sup>10</sup>. Et il convient de rappeler le monument d'une fillette, *Balinis*, découvert au cimetière antique des Poussots et conservé au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye<sup>11</sup>.

S'il fallait proposer une provenance précise pour la stèle de la collection Guyot - alors même que les critères sont difficiles à trouver en raison de la rareté du sujet - je suggérerais Dijon : en effet l'indication "monument de..." se trouve pour la Côte-d'Or essentiellement employée sur les monuments funéraires de Dijon<sup>12</sup>; alors qu'ailleurs c'est la consécration aux Dieux Mânes, *Dis Manibus*<sup>13</sup>, presque toujours abrégé en D M de part et d'autre du nom du personnage, qui prévaut.

En plus du caractère rare du sujet il faut noter je crois trois autres points qui renforcent l'intérêt de la stèle de *Sabianus* ; la particularité de l'inscription<sup>14</sup>, la qualité du modelé et enfin la taille du monument qui est peu courante, même si l'on tient compte du fait qu'une partie devait être fixée dans le sol. Pour les cimetières de Bordeaux<sup>15</sup> et de Bourges<sup>16</sup> qui ont livré un certain nombre de stèles d'enfants on relève des hauteurs moyennes de 0,60 à 0,80 m ce qui les plaçait plus bas que les stèles d'adultes même si elles étaient rehaussées par un socle.

La stèle fragmentaire du fils de *Drucis* a comme particularité la très grande qualité de rendu du visage. Ce travail très sûr, qui donne une expression forte et révèle ainsi la maîtrise du sculpteur, ne se trouve que sur les sculptures funéraires trouvées en remploi dans le castrum de Dijon<sup>17</sup> même si une sculpture des Bolards à Nuits-Saint-Georges, mais c'est un cas d'exception sur l'ensemble de la production connue, relève d'une même qualité<sup>18</sup>. C'est pourquoi je penserais aussi attribuer cette sculpture à un atelier ayant travaillé à Dijon ou pour Dijon ; peut-être même à la main d'un maître sculpteur, ici avec prudence puisque la stèle est incomplète.

Quant à la stèle du personnage à la serpe elle entre dans des séries connues, mais difficiles à cerner, qu'on pourrait situer entre Dijon et Til-Châtel<sup>19</sup> plutôt que dans celle de Nuits-Saint-Georges. Pour la serpe, c'est un outil courant dans la région et on peut penser qu'elle désignait des gens qui travaillaient à la campagne tout comme la hache<sup>20</sup>.

Si nous avons choisi de revenir à la fin de cette présentation sur les deux stèles de *Brazey* c'est que leur apport, tant sur le plan strictement archéologique que sur celui du style, de la valeur symbolique des détails comme sur le statut social des personnages, dépasse de beaucoup la lecture iconographique au premier degré que l'on peut faire pour les stèles de la collection Guyot.



Fig. 6 : Planche de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or  
Cliché J.M. Heydacker, Musée Archéologique de Dijon.

Rappelons brièvement la redécouverte de leur site d'origine : le cas est exemplaire et révélateur, une fois de plus, de la force et de la qualité d'une société savante, la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, au milieu du XIXe siècle : les correspondants de cette Commission avaient à cœur de signaler les découvertes de leurs cantons, parfaitement éclairés sur l'importance scientifique de ces trouvailles. On voit ainsi que les deux sculptures funéraires n'étaient pas isolées lors de leur mise au jour (fig. 6) mais faisaient partie d'un ensemble<sup>21</sup> d'au moins quinze stèles, dont certaines très fragmentaires. A cela s'ajoutait le mobilier funéraire de la tombe : des urnes cinéraires en verre comme celle n° 14 dessinée sur la planche des Mémoires de la Commission ; des vases en terre cuite aussi, des gobelets et enfin des bijoux (bracelet et fibule en bronze n° 18 et 19). Même si nous ne connaissons pas l'étendue de ce cimetière on peut raisonnablement penser qu'il s'agissait de tombes liées soit à un grand domaine agricole soit à un petit ensemble rural. Il serait possible de le comparer à la petite nécropole de Meuilly, fouillée il y a une vingtaine d'années<sup>22</sup>, d'autant que sur ce site de l'Arrière-Côte les personnages tiennent tous des objets d'un geste ostentatoire : de l'index pointé, ou pouce et auriculaire tendus ou encore index et auriculaire tendus, les trois autres doigts repliés (fig. 7). Ce maniérisme est pratiquement inexistant à Dijon et à Nuits-Saint-Georges et il y aura lieu de chercher plus longuement s'il n'y a pas là un trait d'atelier qui aurait été largement diffusé entre le sud de la Côte-d'Or et la Franche-Comté<sup>23</sup>.

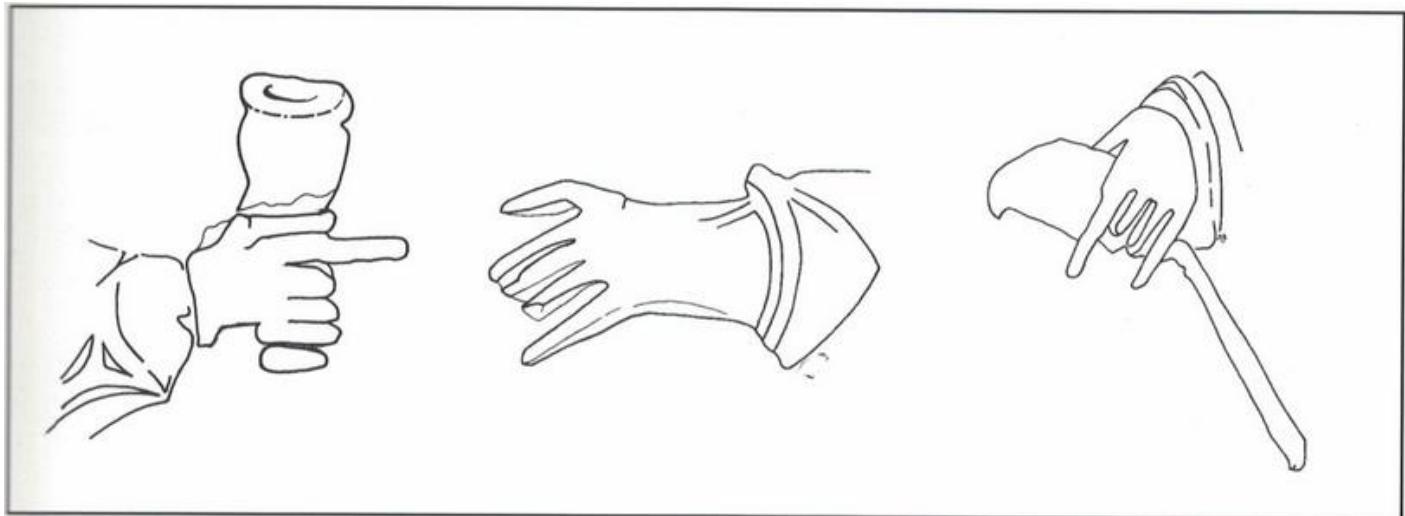


Fig. 7 - Différentes positions des mains des personnages étudiés. Dessins J.-R. Bourgeois.

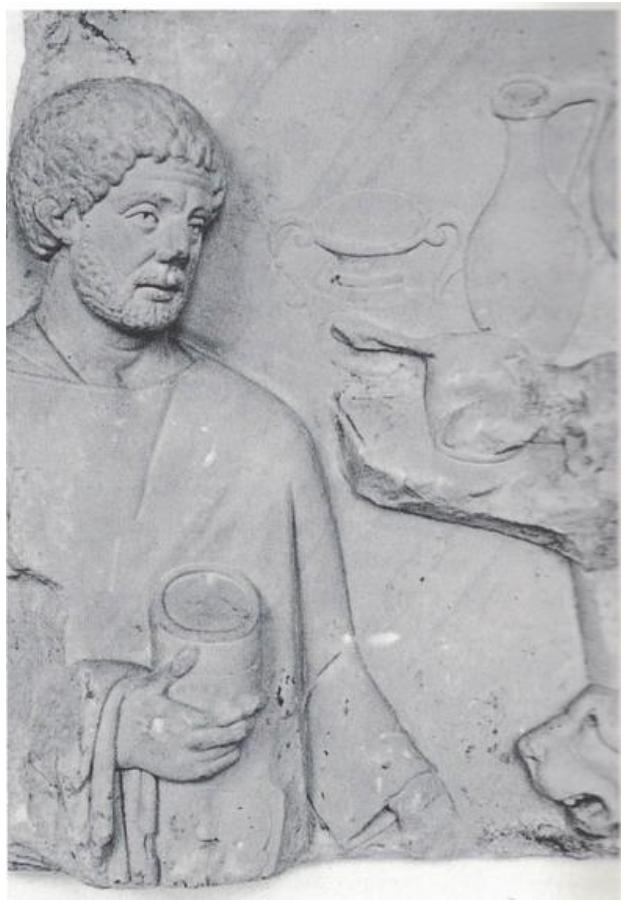


Fig. 8 Fragment de monument funéraire de Neumagen. Musée de Trèves.

Les personnages tiennent un flacon ou un gobelet, récipients destinés à contenir symboliquement du vin : c'est la boisson d'immortalité aussi bien chez les princes celtes de l'époque de Vix, au Ve siècle avant J.-C. que chez les Latins qui vénéraient ce breuvage à travers le dieu Bacchus.

Qu'ils tiennent donc un vase à boire est chose banale. Ce qui l'est moins c'est la présence d'une cavité très bien aménagée à la partie inférieure de chaque stèle : endroit qui permettait aux vivants de communiquer avec l'urne cinéraire du mort en y déposant régulièrement des offrandes comestibles. Humble évocation du banquet funéraire - et sous une forme concise pour nous aujourd'hui - qui assurait la félicité éternelle aux défunt et leur permettait par ces agapes de communier avec parents et amis. Au Musée Archéologique de Dijon seulement trois stèles, toutes de Til-Châtel, portent cette cavité<sup>24</sup>. Ailleurs en Gaule c'est essentiellement en Franche-Comté<sup>25</sup> et dans l'Est, entre Langres et Metz, que cette particularité est connue. Pour les tombes beaucoup plus riches le festin offert au défunt se traduisait, soit par le dépôt d'ustensiles culinaires et vinaires dans la tombe même, soit par la représentation sur le monument d'une table servie ou d'une famille assise autour de la table du repas. Dans des tombes du Berry<sup>26</sup>, au Ier siècle après J.-C., étaient entassés entre autres des amphores à vin, des crémaillères avec leurs chaudrons, des assiettes et des vases à boire en céramique, des coupes et des oenochoés en bronze. Le luxe de ces vaisselles et leur surabondance indiquent aisément qu'ils étaient garants de la richesse

éternelle des mets que le défunt devait avoir auprès de lui. Et dans la région de Trèves, deux ou trois siècles plus tard, la même eschatologie était exprimée dans la pierre même : un bas-relief, fragment d'un monument trouvé à Neumagen<sup>27</sup>, montre un domestique tenant un gobelet devant une table ronde à pied de forme léonine où sont entassés des ustensiles pour le repas tels que casserole, plat, canthare et oenochoé (fig. 8).



Fig. 9: Planche de rapport manuscrit sur les découvertes de Brazey en 1844 -  
Cliché Archives Départementales de la Côte-d'Or.

Et c'est bien un domestique, et non pas son maître, qui lui était sculpté en plus grande taille sur la face principale du monument, qui est présent à côté de la table à Neumagen. Or à Brazey, et de façon beaucoup plus brève, par la serviette, dont j'avais souligné la présence sur l'épaule de la femme, on a l'évocation ténue certes, mais explicite, de la servante. Les représentations du serviteur liées à l'identification de la serviette ont été judicieusement étudiées par J. Guerrier<sup>28</sup>. Elles sont rares en Gaule et on n'en connaît que deux à Dijon. La serviette posée sur les épaules désigne le serviteur qui, sur des monuments importants, surtout de la région rhénane, se tient à côté de son maître, plus petit que lui, ou bien le sert sur son lit de banquet. L'homme de Brazey présente lui aussi une serviette mais pliée dans sa main gauche. Portée ainsi la serviette est beaucoup plus fréquente comme accessoire du repas et ne désigne pas obligatoirement un domestique. Ce qui pourrait le désigner pourtant sous cette fonction ici serait que les deux stèles la sont visiblement de la même main et que la source d'inspiration a dû être proche.

Pour la beauté de la conclusion on pourrait voir dans le portrait, toujours trouvé à Brazey, mais en 1844, la maîtresse de ces deux serviteurs<sup>29</sup>. Le dessin, malgré le caractère fragmentaire de la sculpture, rend bien la majesté d'une figure qui a de plus la particularité - ce qui révèle un personnage important - de porter une coiffure faite de tresses superposées en partie postiches qui s'inspire de la mode impériale entre Hadrien et Antonin le Pieux, soit dans la première moitié du II<sup>o</sup> siècle (fig. 9).

Cinq stèles provenant d'ateliers régionaux sont entrées presque dans un même temps au Musée Archéologique de Dijon. Elles sont de bonne facture et certaines sont d'un apport important pour leur qualité et leur signification. Certes aucune ne retrouvera toutes les couleurs d'origine dont elles étaient enduites (le blanc, les ocres, le bleu et le vert), mais la restauration de la stèle à l'enfant a permis de restituer l'ambiance ocre, avec ses nuances du jaune au rouge, qui renforçait la couleur chaude de la pierre lorsqu'elle se trouvait fichée en terre.

Du point de vue de la datation, si on peut retenir la première moitié du II<sup>o</sup> siècle pour les stèles de Brazey il serait délicat de suggérer une fourchette plus précise de dates pour les trois autres sculptures : II-III<sup>o</sup> siècles (?).

#### NOTES

1. *Et qui est bien antique car elle figure sur la planche dessinée du rapport de 1849.*

2. R. DE. COINTET

3. *Je me permets de donner ici l'essentiel du rapport très complet de restauration.*

4. P. LEJAY, Inscriptions antiques de la Côte d'Or, 1889, n° 54 : un V et un I qu'on distingue encore - Je n'ai pas mentionné le mot LEX qui est lisible sur le côté droit de la stèle féminine : c'est bien évidemment un mot parasite gravé à l'époque moderne.

5. *Et il ne serait pas impossible que les stèles n'aient pas toutes été trouvées directement par E. Guyot.*

6. *L'importance de cette partie non sculptée mais taillée en forme de trapèze pouvait permettre, seule, d'assurer l'assiette de la stèle en terre. Dans certains cas une mortaise était ménagée au bas de la sculpture pour permettre de l'encastrer dans un support: voir à Brazey, justement, la stèle masculine et, sur la planche de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, les socles n° 5 et 6 trouvés isolément.*

7. *Rapport de restauration R. de Cointet.*

8. S. DEYTS, Sculptures antiques régionales, Musée archéologique de Dijon, 1976, n° 96.

9. E. PLANSON et al., La nécropole gallo-romaine des Bolards Nuits- Saint-Georges, 1982 : S. DEYTS, "La sculpture funéraire", n° 18 p. 109 et pl. 31.

10. S. DEYTS, Sculptures antiques. ..., O.C., n° 184. *Il faut aussi mentionner, bien qu'elle soit aujourd'hui perdue, une stèle d'enfant très fragmentaire découverte au XIX siècle dans le castrum à l'emplacement de la Sainte Chapelle.*

11. E. ESPERANDIEU, Recueil des Bas-reliefs, Statues et Bustes de la Gaule, t. IV, 1911, n° 3480.

- 12.** Même si la stèle de deux époux trouvée à Til-Châtel porte *l'inscription MONEM = Monumentum*. Mais c'est sur la série des pyramidions, aniconiques, que la formule est fréquente : H. Joubeaux, Un type particulier de monuments funéraires ; les "pyramidions" des nécropoles gallo- romaines de Dijon, *Gallia*, t. 46, 1989, P. 213-244.
- 13.** *Invocation aux divinités de l'au-delà qui assureront l'immortalité au défunt.*
- 14.** *Car si ma lecture est bonne le mot Monimentum est placé après le nom de l'enfant, nom par ailleurs singulier. J'y reviendrai ailleurs.*
- 15.** E BRAEMER, Les stèles funéraires de Bordeaux, 1959.
- 16.** E. ESPERANDIEU, Recueil..., o.c., t. **II**, 1908, n° 1432 à 1542.
- 17.** S. DEYTS, "Recherches sur les ateliers de sculpture gallo-romaine dans la région de Dijon", *Revue archéologique de l'Est*, t. **XXII**, 1971, p. 364 et pl. IX.
- 18.** S. DEYTS, La sculpture funéraire dans La nécropole des Bolards, o.c., n° 1 p. 103-104 et pl. 25-26.
- 19.** S. DEYTS, Recherches sur les ateliers de sculpture..., o.c., p. 360- 362 (style III?) et pl. V.
- 20.** Pour la serpe, des exemples aux Musées de Dijon et de Nuits-Saint-Georges. Et la hache sur laquelle l'homme de la stèle de Til-Châtel, mentionnée note 12, s'appuie devait avoir le même sens (S. Deyts, Sculptures antiques..., o.c., n° 202).
- 21.** Le rapport publié peut être complété par la consultation du Fonds Brazey-en- Plaine des Archives de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (lettres manuscrites I et planches dessinées 1844 et 1849) déposé aux Archives Départementales. Nous remercions vivement Fr. Vignier pour avoir facilité la consultation de ce fonds et pour avoir fait faire la reproduction du dessin reproduit figure X.
- 22.** R. RATEL, «La nécropole gallo-romaine de "Gratte dos", commune de 69-98; Meuillye,» *Revue archéologique de l'Est*, t. **XXVIII**, 1977, p. pour les stèles funéraires, S. Deyts, *id.*, p. 235-240.
- 23.** Voir à cet égard H. WALTER, La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté, 1974.
- 24.** S. DEYTS, Sculptures antiques..., o.c., no 208, 209, 211.
- 25.** H. WALTER, o.c..
- 26.** A. FERDIERE et A. VILLARD, La tombe augustéenne de Fléré-la- Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges, 1993.
- 27.** R. Schindler, Landesmuseum Trier Führer durch die vorgeschichtliche und römische Abteilung, 1970, p. 59 et fig. 177.
- 28.** J. GUERRIER, "Le serviteur à serviette dans la sculpture gallo-romaine", *Revue archéologique de l'Est*, t. **XXXI**, 1980, p. 230-240. L'auteur signale seulement deux personnages qui portent la serviette sur l'épaule, sur un bloc trouvé en remploi dans le castrum et sur une stèle trouvée aux Poussots et conservée au Musée des Antiquités Nationales.
- 29.** Désignée par le rapporteur comme "pierre tumulaire". Planche dessinée aux Archives de la Côte-d'Or.